

Séjours vacances

4-5 ans • 6-11 ans • 12-14 ans • 15-17 ans • familles

été 2022



© D.R.

PRÉINSCRIPTIONS AUX SÉJOURS ÉTÉ 2022 DU 28 MARS AU 8 AVRIL 2022



FORMULAIRES DE PRÉINSCRIPTION SUR VITRY94.FR

au secteur Séjours et Initiatives des Écoles
à l'Hôtel de Ville et à la Maison de la Jeunesse



vitry-sur-seine



Informations aux parents

Suite à l'évolution de la situation sanitaire, la municipalité souhaite maintenir les séjours de vacances à destination des enfants de 4 à 17 ans et les familles.

Le séjour se fera dans le respect du protocole sanitaire en vigueur incluant :

- L'application des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale.
- Le nettoyage approfondi des locaux.
- Le respect des mesures en vigueur, pour le transport et la restauration.
- Une personne chargée du suivi sanitaire désignée référente covid 19.
- La mise à disposition de gel hydroalcoolique.
- Des activités et des effectifs adaptés.
- La prise de température avant le départ. En cas de symptômes ou de fièvre (dès 38°C), la personne ne doit pas prendre le départ.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 avant le départ, la collectivité devra en être informée et le départ se fera sur présentation d'un certificat médical autorisant le séjour.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 d'un enfant en séjour, les parents seront avertis et devront venir le chercher. Son départ sera organisé de façon à éviter toute proximité avec les autres mineurs. L'enfant ne pourra alors être accepté sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de poursuivre le séjour.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 d'un membre du personnel (animateur, agent d'entretien,...) pendant le séjour, ce dernier sera placé en isolement immédiat en attente d'un avis médical. Le retour sur place ne pourra se faire que sur présentation d'un certificat médical qui assure la poursuite du séjour.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 après le séjour, le secteur Séjours et Initiatives des Écoles devra en être informé dans les plus brefs délais, afin de prendre les mesures nécessaires.

En fonction du protocole sanitaire en vigueur au moment du séjour, le passe vaccinal pourrait être demandé aux 12-14 ans.

Plus d'informations auprès du secteur Séjours et Initiatives des Écoles au **01 46 82 81 49** ou **01 46 82 80 24** ou par mail **vacances@mairie-vitry94.fr** ou de la Maison de la jeunesse par téléphone au **01 55 53 21 40**, par mail : **service.jeunesse@mairie-vitry94.fr**.

“Les aventuriers de la forêt” (4/5 ans)

SÉJOUR FRATRIE

“Les cavaliers en herbe” (6/8 ans)

Tannerre

Le centre est une propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, proche d'Auxerre et du Château de Saint-Fargeau. Ce séjour offre aux enfants la possibilité d'un premier départ pour découvrir le moyen âge à proximité de la région parisienne.



4-5 ans
6-8 ans



HÉBERGEMENT

- Trois maisons de couleurs différentes pour faciliter l'orientation
- Chambres de 6 lits
- Grandes salles de bains avec jeux d'eau
- Salles d'activités

TRANSPORT

- Car

ACTIVITÉS 4/5 ANS

- Construction de cabanes
- Création d'herbier, Land Art
- Observation des animaux
- Grands jeux en forêt

- Activités possibles : initiation au camping, jeux de société, activités sportives, loisirs créatifs

ACTIVITÉS 6/8 ANS

- Initiation à l'équitation : jeux équestre, voltige, pony-games, soin de l'animal, une balade à poney en pleine nature
- Activités possibles : activités sportives, grands jeux, loisirs créatifs

POUR LES 4/5 ANS

Du 18 au 24 juillet
7 jours
(10 places)

POUR LES 6/8 ANS

Du 18 au 24 juillet
7 jours
(10 places)

Tarif 3

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »)

Adresse : Centre de vacances VVL de la Ville de Vitry-sur-Seine • 89350 TANNERRE-EN-PUISAYE • 03 86 45 44 60

Secteur Séjours et Initiatives des Écoles,
01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24
vacances@mairie-vitry94.fr
Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

"En route pour les JO !"

SÉJOUR FRATRIE



La Peyre

Le centre, propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, est parfaitement adapté à la pratique de nombreuses activités de plein air. Et cette année, les Jeux Olympiques ont lieu à La Peyre !

4-5 ans
6-11 ans



HÉBERGEMENT

- 4 pavillons rénovés
- Chambres de 12 lits, sanitaires attenants
- Salle de restauration et tables extérieures
- Piscine

TRANSPORTS

- Car ou Train

ACTIVITÉS

- Olympiades
- Jeux de cohésion
- Jeux sportifs
- Poney
- Développement de la motricité
- Piscine sur le centre

POUR LES 4/5 ANS

Du 11 au 17 juillet

7 jours

(10 places)

Du 1^{er} au 14 août

14 jours

(6 places)

POUR LES 6/11 ANS

Du 11 au 17 juillet

7 jours (15 places)

Du 1^{er} au 14 août

14 jours (12 places)

Tarif 3

(voir tableau dans «
Démarques administratives »)

Adresse : Centre de vacances VVL de la ville de Vitry-sur-Seine, 4, La Peyre, 16310, SAUVAGNAC • 05 45 23 24 60 • lapeyre.vvl.org

Secteur Séjours et Initiatives des Écoles,
01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24
vacances@mairie-vitry94.fr
Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

 **vitry-sur-seine**

"Harry Potter in Excideuil"

Excideuil

Le centre est une belle propriété qui s'étend sur 14 hectares de bois et de clairières à proximité du village d'Excideuil en Dordogne. Un séjour qui mêlera magie et anglais.



HÉBERGEMENT

- 3 bâtiments
- Chambres de 4 lits
- Grande salle de restauration
- Deux grandes salles d'activités
- Piscine et infrastructures sportives (football, basket...) sur le centre
- Plateforme dans les arbres

TRANSPORT

- Car

ACTIVITÉS

- Jeux d'énigmes
- Jeux magiques
- Jeux en anglais
- Accrobranche

Du 16 au 25 août

10 jours
(12 places)

Tarif 3

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »)

Adresse : Centre de vacances VVL de la ville de Gentilly « LES ROCHES ENCHANTEES » • 24160 Excideuil • 05.53.62.42.87 • <http://excideuil.vvl.org>

Secteur Séjours et Initiatives des Écoles,
01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24
vacances@mairie-vitry94.fr
Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

"Les explorateurs de la montagne"

Méaudre

Situé au cœur du parc du Vercors, ce centre, propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, fera découvrir la montagne aux enfants à travers des activités comme l'escalade.



HÉBERGEMENT

- Chalet entièrement rénové
- Chambres de 3 à 6 lits avec douche et lavabo
- Sanitaires à proximité
- Salles de restauration avec vue sur la montagne
- Salle d'activités

TRANSPORTS

- Car ou train

ACTIVITÉS

- Escalade
- Piscine
- Atelier cuisine
- Familiarisation avec la faune et la flore
- Randonnées
- Artisanat
- Grands jeux

Du 18 au 31 juillet

14 jours
(15 places)

Tarif 3

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »)

Adresse : Centre de vacances VVL de Vitry s/Seine, 478 Rte de Pertuzon, Les Marais, 38112, AUTRANS-MÉAUDRE-EN-VERCORS • 04.76.95.20.28 • meaudre.vvl.org

Secteur Séjours et Initiatives des Écoles,
01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24
vacances@mairie-vitry94.fr
Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

“Les petits moussaillons” (6-11ans)

SÉJOUR FRATRIE EN AOÛT

“Cocktail nautique” (12-14 ans)



Trinité-sur-Mer

La Trinité-sur-Mer est un petit port de pêche traditionnel face à la presqu'île de Quiberon. Le centre est un ancien manoir rénové en 2008 au milieu d'une propriété de 8 hectares. C'est un point de départ idéal pour découvrir la Bretagne et la vie en bord de mer.



HÉBERGEMENT

- Chambres de 4 à 7 lits avec lavabos
- Sanitaires à proximité
- Salles d'activités et de restauration au rez-de-chaussée

TRANSPORT

- Car

ACTIVITÉS 6/11 ANS

- Voile : 3 séances
- Pêche
- Forêt de Brocéliande
- Parcours féerique en forêt
- Visite du musée de Saint Dégan
- Baignade surveillée
- Grands jeux sur la plage de Kervillen

ACTIVITÉS 12/14 POSSIBLES

- Voile
- Kayak de mer
- Stand Up Paddle
- Plage, baignade,
- Sortie à la journée à déterminer avec le groupe

IMPORTANT : Les 12/14 ans seront acteurs de leur séjour et organiseront leurs vacances en groupe avec l'aide des animateurs.trices.

A noter : les activités nautiques sont sous réserve des conditions météorologiques.

OBLIGATOIRE

Pass nautique obligatoire afin de confirmer l'inscription au séjour.

POUR LES 6/11 ANS

Du 10 au 19 juillet

10 jours (20 places)

Du 20 au 29 juillet

10 jours (15 places)

Du 11 au 20 août

10 jours (15 places)

Tarif 3

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

POUR LES 12/14 ANS

Du 11 au 20 août

10 jours (12 places)

Tarif 2

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

Adresse : Centre de vacances VVL de la ville de Bagneux • Domaine de Ker Douras • 27, rue de Carnac • 56470 La Trinité-sur-Mer • 02 97 55 79 52

Secteur Séjours et Initiatives des Écoles,
01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24
vacances@mairie-vitry94.fr
Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Le Garric

À la découverte du Tarn, dans un cadre permettant la pratique de diverses pratiques sportives, un programme dynamique attend les jeunes.



HÉBERGEMENT

- Bungalows en dur

TRANSPORT

- Car ou train

ACTIVITÉS

- Activités nautiques : paddle, pédalo, jeux d'eau
- Activités possibles : en fonction du groupe : téléski nautique, luge d'été, base de loisirs et accrobranche
- Découverte du Tarn en vélo, trottinette
- Courses d'orientation
- Randonnées
- Baignade dans le lac

À NOTER

- Il est demandé aux jeunes de réfléchir et d'organiser les règles de vie, les activités et prendre part à la vie quotidienne

À PREVOIR

- Sac à dos de voyage, sac de couchage

OBLIGATOIRE

Pass nautique obligatoire afin de confirmer le séjour

POUR LES 12/14 ANS

Du 16 au 29 juillet

14 jours (12 places)

Tarif 2

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

« Sensations fortes »

Châtel

Châtel, village traditionnel de la Haute-Savoie, limitrophe de la Suisse, emplacement idéal pour la découverte de la montagne et pour un séjour sportif et riche en sensations.



HÉBERGEMENT

- Grand Chalet
- Chambres de 4 à 5 lits
- Sanitaires et douches à l'étage
- Salle de restauration
- 2 salles d'activités sur le centre

TRANSPORT

- Car ou train

OBLIGATOIRE

Pass nautique obligatoire afin de confirmer le séjour

ACTIVITÉS

- Rafting, canyoning (encadrés par des moniteurs diplômés d'état)
- VTT, randonnées
- Bivouac, refuge

À NOTER

- Il est demandé aux jeunes de réfléchir et d'organiser les règles de vie, les activités et prendre part à la vie quotidienne

À PREVOIR

- Sac à dos de voyage, sac de couchage

Du 15 au 28 juillet

14 jours
(12 places)

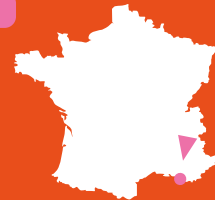
Tarif 2

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »)

Adresse : Centre de vacances VVL de la ville de Gentilly «les Freinets» • 292 route des freinets 74390 Châtel • 04 50 73 21 11 • <http://vvl.org>

Secteur Séjours et Initiatives des Écoles,
01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24
vacances@mairie-vitry94.fr
Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

À la découverte de la Côte d'Azur



Un séjour itinérant entre le centre de La Croix-Valmer et Nice pour découvrir la Côte d'Azur au travers de diverses activités.



HÉBERGEMENT

- Centre de La Croix-Valmer
- Campings (aux alentours de Nice)

TRANSPORT

- Train et minibus pendant le séjour

ACTIVITÉS

- Visite des villes emblématiques : Nice, Saint-Tropez, Sainte-Maxime, Cannes
- Activités nautiques : aquaparc, canyoning, paddle, kayak de mer
- Excursion en mer
- Visite de l'Italie : selon les conditions sanitaires en vigueur

À NOTER : Il est demandé aux jeunes de réfléchir et d'organiser les règles de vie, les visites, les activités, la vie quotidienne.

À PREVOIR : Sac à dos de voyage à privilégier ou valise + sac de couchage

OBLIGATOIRE

Pass nautique obligatoire afin de confirmer l'inscription au séjour.

FORMALITÉS OBLIGATOIRES

Cf. démarches administratives pour séjours à l'étranger

De nationalité française ou d'un pays de l'U.E. :

- Carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité

De nationalité d'un pays hors U. E. :

Passeport en cours de validité avec :

- Soit une carte de séjour
- Soit une carte de circulation

Pour tous :

- Autorisation de sortie de territoire
- Carte européenne d'assurance maladie

POUR LES 12/14 ANS

Du 7 au 20 juillet

14 jours

Tarif 1

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

À la découverte de la Corse

Découverte de la Corse, en minibus d'Ajaccio à Porto Vecchio, en passant par les plus belles plages de l'île, Pallombaggia, Santa Maria.



HÉBERGEMENT

- En camping déplacement tous les 3 à 5 jours

TRANSPORT

- Train – Ferry et minibus sur place

ACTIVITÉS

- Activités à définir avec le groupe lors du séjour : il sera demandé aux jeunes une implication dans le choix et le planning des activités proposées.
- Activités nautiques : baignade, aquaparc
- Sports : beach-volley, beach soccer, grands jeux
- Randonnées
- Activités culturelles : visite de villages pittoresques, visite de musée

OBLIGATOIRE

Pass nautique obligatoire afin de confirmer l'inscription au séjour.

À NOTER : Il est demandé aux jeunes de réfléchir et d'organiser les règles de vie, les visites, les activités, la vie quotidienne.

À PREVOIR : Sac à dos de voyage à privilégier ou valise + sac de couchage

FORMALITÉS OBLIGATOIRES

Cf. démarches administratives pour séjours à l'étranger

De nationalité française ou d'un pays de l'U.E. :

- Carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité

De nationalité d'un pays hors U. E. :

Passeport en cours de validité avec :

- Soit une carte de séjour
- Soit une carte de circulation

POUR LES 12/14 ANS

Du 16 au 29 juillet

14 jours (12 places)

Du 3 au 16 août

14 jours (12 places)

Tarif 1

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

À la découverte de la Côte d'Azur



Séjour itinérant : activités nautiques sur la French Riviera et ses plages, découverte de l'arrière-pays niçois en randonnée ou en canyoning, et visite de l'Italie sur 2/3 jours si les conditions sanitaires le permettent et avec l'accord des jeunes.



HÉBERGEMENT

- Centre de La Croix-Valmer
- Campings (aux alentours de Nice)

TRANSPORTS

- Train – minibus pendant le séjour

ACTIVITÉS

- Visites des villes emblématiques de la Côte d'Azur (Nice, Saint-Tropez, Sainte-Maxime, Cannes) et de leurs ports
- Activités nautiques (aquaparc, canyoning, paddle...)

OBLIGATOIRE

- Pass nautique

LES POINTS FORTS

Le groupe dispose d'une grande autonomie dans la construction du séjour. Afin de rendre les jeunes acteurs et auteurs de leurs vacances, ils seront associés aux choix et à l'organisation des activités culturelles et sportives mais aussi de la vie quotidienne (courses, préparation des repas). Dans cet objectif de participation active, les jeunes, accompagnés de leurs animateurs, seront associés à la gestion du budget du séjour. Le planning arrivé à destination est laissé libre pour une adaptation aux projets de tous, le budget permettant cette liberté pédagogique.

Du 11 au 24 juillet

14 jours
(12 places)

Tarif 1

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »)

À la découverte de la Corse

Découverte de la Corse, en minibus de Ajaccio à Porto Vecchio, en passant par les plus belles plages de l'île, Pallombaggia, Santa Maria. À Piana, le groupe découvrira les calanques classées au patrimoine mondial de l'UNESCO.



HÉBERGEMENT

- Auberge de jeunesse
- Camping

TRANSPORTS

- Train – Ferry et minibus sur place

ACTIVITÉS

- Baignade, randonnées, visites de villages pittoresques, de ports, beach volley ou beach soccer, gestion de la vie de groupe (préparation des repas, choix des itinéraires, des visites et des activités, répartition des missions...)

OBLIGATOIRE

- Pass nautique

LES POINTS FORTS

Le groupe dispose d'une grande autonomie dans la construction du séjour. Afin de rendre les jeunes acteurs et auteurs de leurs vacances, ils seront associés aux choix et à l'organisation des activités culturelles et sportives mais aussi de la vie quotidienne (courses, préparation des repas). Dans cet objectif de participation active, les jeunes, accompagnés de leurs animateurs, seront associés à la gestion du budget du séjour. Le planning arrivé à destination est laissé libre pour une adaptation aux projets de tous, le budget permettant cette liberté pédagogique.

Du mercredi 3 au mardi 16 août

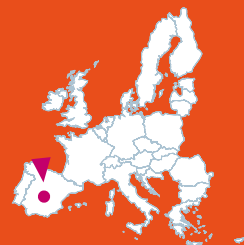
14 jours
(12 places)

Tarif 1

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »)

Espagne

Entre terre et mer, le groupe découvrira l'Espagne par une aventure en train inédite, favorisant une autre idée des vacances. Barcelone, Madrid, Valence, Séville,... des villes historiques à portée de rails!



HÉBERGEMENT

- Auberge de jeunesse
- Camping

TRANSPORTS

- Itinérance Train au départ de Paris
- Transports en commun durant le séjour

ACTIVITÉS

- Randonnée
- Visites des principales villes-étapes
- Initiation à la gastronomie locale...

OBLIGATOIRE

- Pass nautique

LES POINTS FORTS

Le groupe dispose d'une grande autonomie dans la construction du séjour. Afin de rendre les jeunes acteurs et auteurs de leurs vacances, ils seront associés aux choix et à l'organisation des activités culturelles et sportives mais aussi de la vie quotidienne (courses, préparation des repas). Dans cet objectif de participation active, les jeunes, accompagnés de leurs animateurs, seront associés à la gestion du budget du séjour. Le planning arrivé à destination est laissé libre pour une adaptation aux projets de tous, le budget permettant cette liberté pédagogique.

Du mardi 12 au lundi 25 juillet 2022

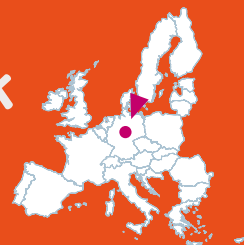
14 jours
(12 places)

Tarif 4

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »)

Le Nord Express : Allemagne, Danemark

Une escapade en pays scandinave (en passant par l'Allemagne) pour s'imprégner de la culture d'un pays du Nord, de son patrimoine et découvrir son dynamisme culturel : musée, sortie, plein air. Un passage en Suède est également prévu, avec la visite de Malmö, 3ème plus grande ville du pays.



HÉBERGEMENT

- Auberge de jeunesse
- Camping

TRANSPORTS

- Itinérance Train au départ de Paris
- Transports en commun durant le séjour

ACTIVITÉS

- Visite de Copenhague et de Malmö dans les quartiers insolites
- Activités sportives...

OBLIGATOIRE

- Pass nautique

LES POINTS FORTS

Le groupe dispose d'une grande autonomie dans la construction du séjour. Afin de rendre les jeunes acteurs et auteurs de leurs vacances, ils seront associés aux choix et à l'organisation des activités culturelles et sportives mais aussi de la vie quotidienne (courses, préparation des repas). Dans cet objectif de participation active, les jeunes, accompagnés de leurs animateurs, seront associés à la gestion du budget du séjour. Le planning arrivé à destination est laissé libre pour une adaptation aux projets de tous, le budget permettant cette liberté pédagogique.

Du mardi 12 au lundi 25 juillet 2022

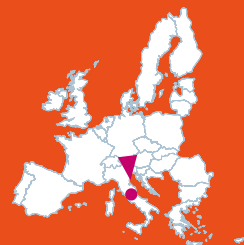
14 jours
(12 places)

Tarif 4

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »)

Italia Express

Florence, Venise, Rome. Une escale à Venise « la Sérénissime » : vous apprécierez la Cité des Doges depuis la place Saint-Marc, au cœur de la lagune. Rome vous envoutera par sa Dolce Vita. À Florence les boutiques d'orfèvreries et de joaillerie sur le Ponte Vecchio sont un régal pour les yeux.



HÉBERGEMENT

- Auberge de jeunesse
- Camping

TRANSPORTS

- Itinérance Train au départ de Paris
- Transports en commun durant le séjour

ACTIVITÉS

- Visite du Colisée de Rome
- Visite de la galerie des Offices à Florence
- Visites insolites
- Randonnée...

OBLIGATOIRE

- Pass nautique

LES POINTS FORTS

Le groupe dispose d'une grande autonomie dans la construction du séjour. Afin de rendre les jeunes acteurs et auteurs de leurs vacances, ils seront associés aux choix et à l'organisation des activités culturelles et sportives mais aussi de la vie quotidienne (courses, préparation des repas). Dans cet objectif de participation active, les jeunes, accompagnés de leurs animateurs, seront associés à la gestion du budget du séjour. Le planning arrivé à destination est laissé libre pour une adaptation aux projets de tous, le budget permettant cette liberté pédagogique.

Du mercredi 3 au mardi 16 août

14 jours
(12 places)

Tarif 4

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »)

Portugal Express

Une route qui traverse les hauts lieux culturels du Portugal : l'Alentejo, l'Algarve, Sintra, Porto. L'itinéraire proposé varie en fonction des demandes du groupe. La logistique et le matériel mis à disposition donnent une grande autonomie au groupe dans les déplacements.



HÉBERGEMENT

- Auberge de jeunesse
- Camping

TRANSPORTS

- Itinérance Train au départ de Paris
- Transports en commun durant le séjour

ACTIVITÉS

- Randonnée
- Visites des principales villes-étapes
- Initiation à la gastronomie locale...

OBLIGATOIRE

- Pass nautique

LES POINTS FORTS

Le groupe dispose d'une grande autonomie dans la construction du séjour. Afin de rendre les jeunes acteurs et auteurs de leurs vacances, ils seront associés aux choix et à l'organisation des activités culturelles et sportives mais aussi de la vie quotidienne (courses, préparation des repas). Dans cet objectif de participation active, les jeunes, accompagnés de leurs animateurs, seront associés à la gestion du budget du séjour. Le planning arrivé à destination est laissé libre pour une adaptation aux projets de tous, le budget permettant cette liberté pédagogique.

Du mercredi 3 au mardi 16 août

14 jours
(12 places)

Tarif 4

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »)

La Croix-Valmer "Un petit coin de paradis"



Le centre est une propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, implanté près de Saint-Tropez. Il surplombe la mer au milieu d'un magnifique parc arboré. La propriété bénéficie d'un accès direct à la mer. Un sentier côtier permet de rejoindre la plage de sable fin de Cavalaire.



HÉBERGEMENT (2 BÂTIMENTS)

- Chambre de 2 à 3 personnes équipées de douche, WC d'un mini-réfrigérateur
- Chambres de 3 à 6 personnes équipées de douche, WC et d'un mini-réfrigérateur
- Lit simple dans toutes les chambres
- 2 salles d'activités, dont une avec vue sur mer
- Salle à manger et terrasse avec vue sur la mer dans le bâtiment principal
- Terrain de pétanque sur le centre
- Laverie

PRESTATIONS INCLUSES

- L'hébergement en maison familiale
- La pension complète (trois repas par jour)
- Petits déjeuners servis sous forme de buffet
- Selon le protocole sanitaire en vigueur : déjeuners et dîners servis à table à heure fixe sous forme d'une entrée et d'une proposition de plats et de desserts, OU d'un plat unique (1 verre de vin/adulte, inclus aux repas, les boissons de types soda sont en supplément).
- L'accès au club enfant de 4 à 11 ans, (les conditions d'accès peuvent être modifiées selon le protocole sanitaire)

- L'animation adultes et enfants
- Les activités proposées sur le centre : activité nautique, kayak, sortie pédestre, soirée à thème, excursion dans la région proposée chaque semaine, pétanque, ping-pong, jeux, etc...
- Les draps
- Le prêt de lit bébé avec draps (sur demande au moment de l'inscription)

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Le transport
- L'assurance individuelle
- Les excursions et activités supplémentaires de votre choix
- Les repas pour les enfants de moins de deux ans

TRANSPORT (NON INCLUS)

- **En voiture** : environ 87,5 km (autoroute A6- A57), parking gratuit et fermé sur le centre
- **En train** : gare SNCF la plus proche : TOULON puis navette* jusqu'au centre-ville
*Car Zou (payante) (renseignement au 0970 830 380 ou <http://www.zou.maregionsud.fr>)

L'équipe du centre pourra venir vous récupérer à la descente de la navette au centre-ville de la Croix-Valmer, veuillez prendre contact avec le centre au minimum 48 heures avant votre arrivée pour communiquer votre horaire d'arrivée sur le centre ainsi que votre horaire de départ du centre. Service offert sous réserve des horaires.

FORMALITÉS

- Caution de 80€ (prévoir chèque/espèces)
- État des lieux (arrivée/départ)
- Chambre disponible à partir de 16h le samedi d'arrivée
- Chambre à libérer à 10h au plus tard le samedi du départ

SÉJOUR FAMILLES

Du 02/07 au 16/07 > 11 familles
Du 16/07 au 30/07 > 11 familles
Du 30/07 au 13/08 > 11 familles
Du 13/08 au 27/08 > 11 familles

(Nombres de familles sous réserve du protocole sanitaire en vigueur)

Les préinscriptions à La Croix-Valmer ont débuté le 17 janvier 2022

Tarif Familles

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

Adresse : Maison familiale VVL de Vitry-sur-Seine « La Bouillabaisse » 383, allée de la Bouillabaisse, 83420 La Croix-Valmer • 04 94 79 60 71 • <http://lacroixvalmer.vvl.org> • Mail : lacroixvalmer@vvl.org

Secteur Séjours et Initiatives des Écoles,
 01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24
vacances@mairie-vitry94.fr
 Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Douarnenez

Idéalement implanté dans la baie de Douarnenez, le centre le « Steredenn » vous accueille au cœur d'un environnement privilégié. À proximité des plages (5 minutes), du port de plaisance (5 minutes), venez découvrir la Bretagne.



HÉBERGEMENT (2 BÂTIMENTS)

- Chambre de 2 à 5 lits avec douche, toilettes et lavabos
- Possibilité de chambres accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Restaurant, équipe de cuisine sur place, plats élaborés à partir des produits locaux
- Bar ouvert sur demande
- 2 salons TV, bibliothèque et jeux à disposition
- 4 salles
- Accès Internet gratuit par WI-FI au RDC de l'établissement
- Boutiques de souvenirs : vente de cartes postales, timbres, bonbons, fromages, Kouign amann
- Ping-pong, jeux d'extérieurs, service de prêt de jeux de société
- Laverie

PRESTATIONS INCLUSES

- L'hébergement
- La pension complète (trois repas par jour)
- Petits-déjeuners servis sous forme de buffet
- Déjeuners et dîners servis à table à heure fixe (plat unique)
- L'animation adultes et enfants

- Les activités mises à disposition sur le centre : jeux de plage, matériel de pêche à pied, jeux de société, jeux bretons, ballons...Selon planning établi sur place.
- Les draps,
- Le prêt de lit bébé avec draps et chauffe-biberon (sur demande au moment de l'inscription).

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Le transport
- L'assurance individuelle
- Les excursions et activités supplémentaires de votre choix
- Les repas pour les enfants de moins de deux ans
- L'accès au club enfant

TRANSPORT (NON INCLUS)

- En voiture : 589 km
- En train : Gare SNCF de Quimper puis bus de ville ligne 51

FORMALITÉS

- Etat des lieux (arrivée/départ)
- Chambre disponible à partir du lundi, horaire à préciser
- Chambre à libérer à 10h au plus tard le dimanche du départ

Du 1^{er} au 14 août

14 jours (10 familles)

Tarif Familles

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

Adresse : Le Steredenn, 10 rue Rulaz, 29100 DOUARNENEZ - 02.98.74.05.26

Secteur Séjours et Initiatives des Écoles,
01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24
vacances@mairie-vitry94.fr
 Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Démarches administratives

COMMENT S'INSCRIRE ?

Réserver son séjour se fait en deux temps. Une préinscription puis une confirmation auprès du secteur Séjours et Initiatives des Écoles ou de la Maison de la Jeunesse.

PRÉINSCRIPTIONS

Du 28 mars au 8 avril 2022.

Pour les séjours 4-14 ans + familles,

■ **PRENEZ RENDEZ-VOUS** au Secteur Séjours et Initiatives des Écoles en contactant le **01 46 82 81 49** ou **01 46 82 80 24**.

OU TÉLÉCHARGER LE FORMULAIRE SUR VITRY94.FR et envoyer votre demande par mail à **vacances@mairie-vitry94.fr** ou par courrier à l'Hôtel de ville - Secteur Séjours et Initiatives des Écoles - 2 av. Youri-Gagarine 94400 Vitry-sur-Seine. En cas de difficulté, contacter le secteur.

Pour les séjours 15-17 ans,

① **TÉLÉCHARGER LES FORMULAIRES SUR VITRY94.FR**

② Prenez rendez-vous pour déposer votre dossier

Maison de la Jeunesse, 2, place Saint-Just, **01 55 53 21 40**, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h, lundi et vendredi de 16h à 18h, le mercredi de 14h à 18h.

service.jeunesse@mairie-vitry94.fr

CONFIRMATION

Pour les demandes faites **du 28 mars au 8 avril 2022** et validées par le Service des Affaires Familiales, une proposition de séjour est adressée par mail ou téléphone, **à partir de mi-avril. Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle, nous demandons aux familles d'être réactives au vu des délais impartis.**

La confirmation est à retourner signée :

■ au secteur Séjours et Initiatives des Écoles pour les séjours enfants 4/14 ans et les séjours familles.

■ à la Maison de la Jeunesse pour les séjours 15/17 ans.

■ **Sans réponse de votre part dans le délai prévu sur le courrier de confirmation, la demande de séjour est annulée.**

■ Toute demande transmise hors délai sera mise sur liste d'attente.

■ Pour les dossiers en liste d'attente, les propositions de séjour peuvent s'effectuer jusqu'à 8 jours avant le départ en fonction des places disponibles.

■ Les dates des séjours sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Vous recevrez également avec votre confirmation le dossier complet d'inscription :

■ Fiche sanitaire à compléter et documents à fournir (attestation de la Sécurité sociale, carnet de vaccinations...)

■ Concernant les réunions d'information, au vu des mesures gouvernementales le secteur Séjours et Initiatives des Écoles reviendra vers vous ultérieurement.

■ Horaires et lieux du départ et du retour pour votre (vos) enfant(s)

■ **Pour les séjours 15-17 ans**, deux formulaires supplémentaires sont à retirer auprès de la Maison de la Jeunesse.

À NOTER

■ **Tout dossier incomplet sera refusé.**

■ Tous les dossiers sont transmis au Service des Affaires Familiales pour validation.

DÉROULEMENT DU SÉJOUR

PRÉPARER LE VOYAGE (POUR TOUS)

■ Le trousseau est fourni à titre indicatif. Chaque vêtement **doit être cousu d'une étiquette aux nom et prénom de votre enfant.**

■ Un exemplaire complété de cette fiche de trousseau sera à placer dans la valise.

■ **Un seul bagage** (si possible à roulette) par enfant avec un petit sac à dos pour le voyage et activités.

■ Il est recommandé de ne laisser aux enfants **aucun objet de valeur** (bijoux, montres, appareils photos, mp3, portables...) pour le séjour. Voir rubrique Assurances.

PENDANT LE SÉJOUR

Jours de départ et de retour pour les 4-14 ans

La présence d'un responsable légal est obligatoire. À son retour, votre enfant ne sera en aucun cas confié à un mineur (même frère ou sœur). En cas d'impossibilité de déplacement, il ne sera confié à un adulte que si **une décharge de responsabilité est remplie préalablement au secteur Séjours et Initiatives des Écoles.**

Vous pourrez avoir des informations sur les séjours en contactant :

■ **Le secteur Séjours et Initiatives des Écoles** au **01 46 82 81 49** ou **01 46 82 80 24**.

■ **La Maison de la Jeunesse** (pour les 15-17 ans) au **01 55 53 21 40**.

■ **L'hôtel de ville** en cas d'urgence 7/7 et 24h/24 au **01 46 82 80 00**.

■ Pour certains centres, des sites internet sont actualisés régulièrement : www.vvl.org rubrique « Centres » ou www.ondannedesnouvelles.com

En cas de nécessité, vous serez immédiatement contacté par le directeur du séjour ou par le Secteur Séjours et Initiatives des Écoles ou la Maison de la Jeunesse.

Écrire

Il est recommandé d'écrire à votre enfant pendant son séjour.

ASSURANCE

■ Une assurance couvre l'ensemble des risques corporels de vos enfants pour les séjours organisés par VVL.

■ Une assurance couvre également la perte et le vol des objets personnels. **Cependant, la déclaration doit être effectuée par écrit au secteur Séjours et Initiatives des Écoles dans les 48 heures qui suivent le retour.** Le remboursement s'effectue uniquement sur facture (la franchise est de 150€, valeur maximale de 600€).

APRÈS LE SÉJOUR

Votre avis nous intéresse

Dans le souci de proposer des séjours de qualité, nous attendons vos suggestions ou observations qui nous aideront à améliorer vos prochaines vacances.

Pour les 4-14 ans et les familles

vacances@mairie-vitry94.fr

Pour les 15-17 ans

service.jeunesse@mairie-vitry94.fr

À NOTER

Handicap

La ville attache une importance particulière quant au droit aux vacances des enfants en situation de handicap. À cette occasion, une assistante de vie peut être proposée afin de faciliter le départ. Pour toute question, se renseigner auprès du secteur Séjours et Initiatives des Écoles.

Restauration

Dans le cadre des séjours organisés, **la ville veille à la bonne application de la charte de la restauration et des principes de laïcité** qui précisent les valeurs éducatives partagées permettant de faire du temps du repas un moment de convivialité, de respect des équilibres nutritionnels, d'apprentissage, de relations sociales, d'autonomie et de détente.

Démarches administratives

SÉJOURS À L'ÉTRANGER

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Attention aux délais de 5 à 8 semaines pour obtenir une carte d'identité ou un passeport.

Pour les enfants de nationalité française ou d'un pays de l'Union Européenne :

■ Soit une carte d'identité ou un passeport en cours de validité.

Pour les enfants de nationalité hors Union Européenne : Passeport en cours de validité avec :

- Soit un titre républicain en cours de validité
- Soit une carte de circulation
- Soit un visa selon le pays d'origine (sauf ressortissants européens voyageant dans l'espace Schengen ou accords particuliers entre les pays dispensant d'un visa).
- Dans tous les cas, se renseigner auprès de l'ambassade du pays de destination.

Pour tous

- L'autorisation de sortie de territoire
- Carte européenne d'assurance maladie de la sécurité sociale

Attention : La Couverture Médicale Universelle (CMU) n'est pas prise en charge hors du territoire français

Pour les enfants de nationalité étrangère : se renseigner auprès de l'ambassade d'accueil sur la nécessité d'obtenir un visa.

Autorisation de sortie de territoire

Le décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 et l'arrêté du 13 décembre 2016 fixent les modalités d'application de ce dispositif qui est entré en vigueur le 15 janvier 2017. Il concerne tous les déplacements de mineurs à l'étranger y compris ceux organisés dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs.

- Fournie lors de l'envoi du dossier d'inscription (avec la confirmation et fiche sanitaire)
- À remplir par l'un des responsables légaux

FACTURATION

LE PAIEMENT

Il s'effectuera en trois fois

- 40 % de la facture globale à payer lors de l'inscription
- 30 % à payer avant le départ
- 30 % à payer pendant le séjour

En cas d'annulation

Toute annulation sans motif majeur donne-
ra lieu au versement par la famille de :

- 40 % du montant du séjour si l'annulation intervient un mois et demi avant le départ ;
- 70 % du montant du séjour si l'annulation intervient un mois avant le départ ;
- 80 % du montant du séjour si l'annulation intervient quinze jours avant le départ ;
- 90 % du montant du séjour si l'annulation intervient une semaine avant le départ ;

Monsieur le Maire ou son représentant est seul habilité à apprécier les cas de force majeure donnant lieu à un éventuel remboursement.

À SAVOIR

La liste des documents à fournir pour le calcul du quotient familial est disponible au Service des Affaires Familiales ou sur le site Internet de la ville : www.vitry94.fr

UTILES

Pour toutes informations complémentaires : Service des Affaires Familiales - 01 46 82 84 14

LES AIDES

La ville

■ Aucune famille ne paie le coût réel du séjour. Le montant pris en charge par la ville est calculé en fonction des ressources des familles. **Avant toute inscription, il convient de se rendre au Service des Affaires Familiales (uniquement sur rendez-vous) afin de procéder au calcul du quotient familial.**

La Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) attribue une aide financière aux vacances uniquement pour les séjours de printemps et d'été. Attention : pour le séjour à La Croix-Valmer été 2022, pour les 3 à 16 ans, les aides attribuées par la C.A.F. débutent le 9 juillet 2022.

TARIFS JOURNALIERS (PENSION COMPLÈTE)

donnés à titre indicatif et déterminés en fonction du quotient familial

Enfants, pré-ados, jeunes				
Quotient Familial	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4
1 à 136	18,37 €	17,56 €	13,40 €	19,87 €
137 à 196	21,24 €	19,65 €	14,73 €	22,89 €
197 à 256	23,01 €	20,54 €	15,61 €	24,77 €
257 à 299	24,17 €	21,83 €	16,15 €	25,94 €
300 à 342	24,58 €	22,43 €	16,62 €	26,61 €
343 à 402	25,92 €	23,42 €	17,30 €	27,91 €
403 à 467	28,06 €	25,67 €	19,18 €	30,03 €
468 à 534	31,06 €	27,98 €	20,68 €	33,43 €
535 à 599	35,78 €	30,77 €	23,39 €	38,60 €
600 à 662	38,93 €	33,47 €	27,66 €	41,75 €
663 à 725	42,40 €	36,29 €	30,10 €	45,10 €
726 à 803	45,97 €	39,41 €	32,76 €	49,14 €
804 à 2000	49,91 €	42,96 €	35,57 €	53,23 €
+ de 2000	54,15 €	46,62 €	38,59 €	57,76 €

En famille (été)		
Quotient Familial	Enfants de 2 à 9 ans	10 ans et +
1 à 335	19,30 €	26,60 €
336 à 503	23,44 €	30,77 €
504 à 672	27,79 €	35,37 €
673 à 2000	32,89 €	40,40 €
+ de 2000	37,50 €	46,05 €



Secteur Séjours et Initiatives des Écoles,
01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24
vacances@mairie-vitry94.fr
Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Direction municipale de la Jeunesse,
01 55 53 21 40
maison.jeunesse@mairie-vitry94.fr
2, place Saint-Just

Service des Affaires Familiales,
01 46 82 84 14
safaccueil@mairie-vitry94.fr
Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée